

248
WY

Local Mail 26 Février 1921

P. J. F. de Besseneau V. G.
Edmonton

Mon P. M. bien cher pie

Je voudrais tout insistentement
seulement des papiers, serais-ce trop
important de ma part. Si vous pouvez
ser le me faire en jour ou je
pourrais vous rencontrer à St
Paul. Je dois m'y rendre avant
papiers pour faire faire les papiers
aux autres de la place.

Je vous considérerais bien si venais
ici, mais connaissant vos nombreuses
occupations je n'ose le faire.
Le voyage vous prendrait au moins
quatre jours. Tandis que si St Paul
vous pouvez retourner le même
jour. Le travail que est de vous
faire de visiter affable et libérale.
Il faut bien des réformes, bref ce
n'est pas très encourageant. Pour

Cette raison ainsi que vous plusieurs
C'est de s'occuper vivement avec
une entrevue avec vous le plus
possible. Si vous plaît de me faire
le jour que vous conviendrez.
En attendant. Croyez moi
Vos tout dévoué en J. M. L.

J. Deschamps V. M.
1897

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

[Jan. 1929]

Au Reverend Pere H. Routhier O.M.I. Prov.

Edmonton,

Alta.

Rapport sur l'Etat de la Ferme de l'Ecole Blue Quills

Janvier 1929

Ce que nous possedons:

1.- Betail.-

A.-Chevaux de Travail: 10

~~Bœufs~~ Vaches 32

C.-Genisses et Bouvillons 16

D.-Vaux 39

Ed-Cochons 32

F.-Truies a reproduction 4

G.-Verrat 1

H. Taureau 1

I.- Poulettes (Barred Plymoth Rock) 44

2.- Terrain,

A.-Une Section, un mile carre. 640 acres.

B.-Terrain casse (en culture) 220 acres.

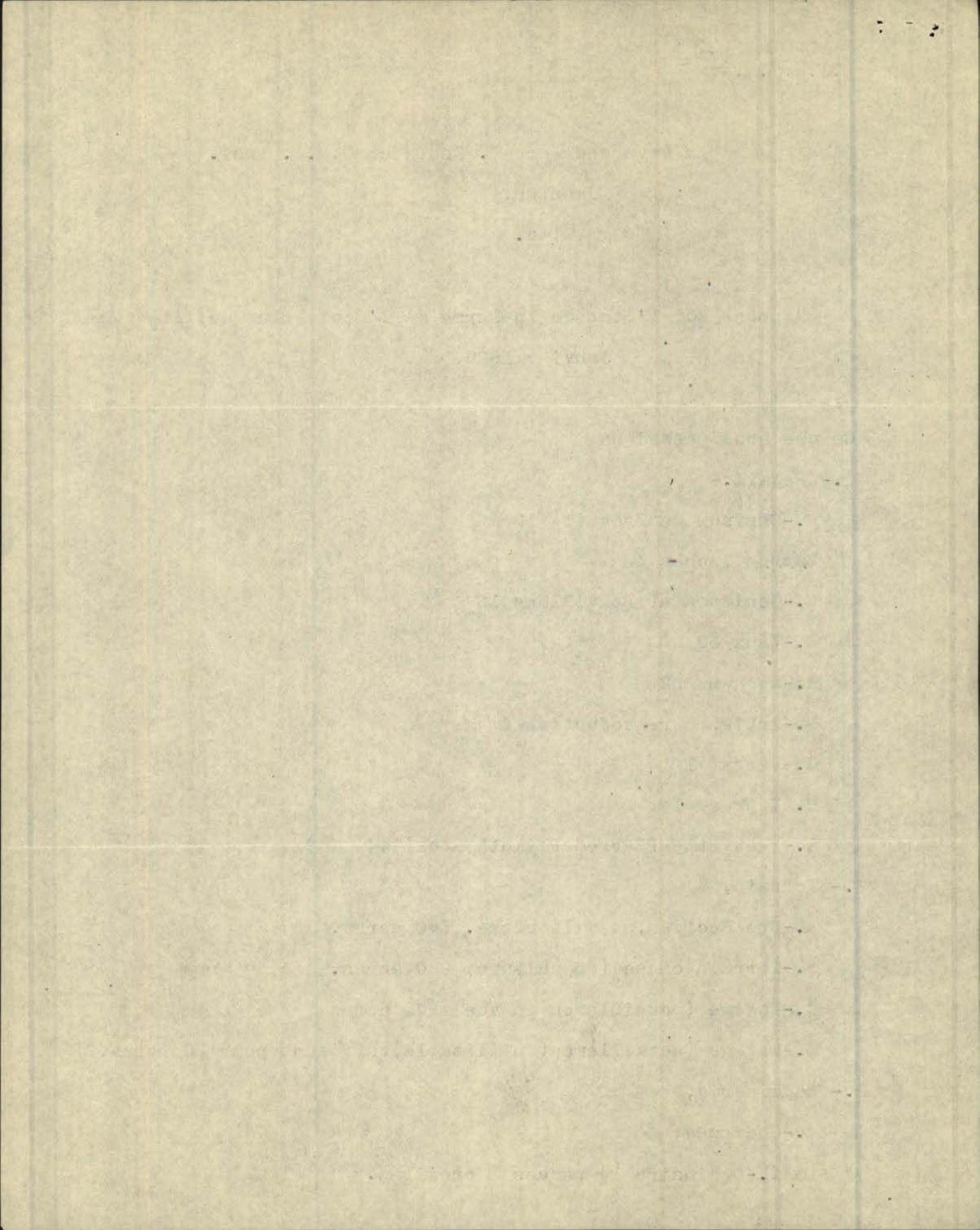
C.-Pagage (possible ou en vue) 275 acres

D.-Pagage (actuellement utilisable) suffisant pour 20 betes.

3.- Machinerie,

A.-Charrues:

I.-Ordinaire 14 poues 2 oreilles.



Rapport de la Ferme de l'Ecole Blue Quills (suite)

3.- Machineries,

A.-Charrues,

II.-Charrue Sulky 16 pouces 1 oreille

III.-Charrue a marcher 14 pouces.

IV.-Charrue a casser 22 pouces (pour Tracteur)

B.-Herses,

I.-Herse Ordinaire 6 Sections,

II.-Herse a ressorts 3 sections,

III.-Herse a disques pour 4 chevaux.

C.-Semeuse Ordinaire pour 4 chevaux.

D.-Moissonneuse 8 pds. (En pauvre condition)

E.-Faucheuses "2 de 5 pds.

F.-Rateau 1,

G.-Planteur de patates (pour 2 chevaux)

H.-Aracheur de patates (pour 4 chevaux)

I.-Etendeur a Fumier,

J.-Crible 1 a 4 rouleaux (Viking)

K.-Waggon 4 dont 2 bonnes,

L.-Slielghs 3 paires

M.-Cutter 1,

N.-Attelages pour 12 chevaux.

Fonctionnement

Nous avons actuellement 2 fermiers, et il nous en faudra 3 au printemps et pendant l'ete pour les travaux de semences et pour remplacer les enfants pendant les Vacances.

L'an dernier la ferme nous a fourni de viande regulierement

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work during the year. It is followed by a detailed account of the various projects and the results achieved. The report concludes with a summary of the work done and a list of the publications issued during the year.

The work of the year has been very successful and has resulted in a number of important publications. The most important of these are the "Annals of the Society" and the "Proceedings of the Society". These publications contain a wealth of information and are of great value to the members of the Society and to the public.

The work of the year has also resulted in a number of other important publications. These include the "Journal of the Society" and the "Transactions of the Society". These publications are also of great value and are well received by the members of the Society and the public.

The work of the year has been very successful and has resulted in a number of important publications. The most important of these are the "Annals of the Society" and the "Proceedings of the Society". These publications contain a wealth of information and are of great value to the members of the Society and to the public.

The work of the year has also resulted in a number of other important publications. These include the "Journal of the Society" and the "Transactions of the Society". These publications are also of great value and are well received by the members of the Society and the public.

Rapport su la Ferme de l'Ecole Blue Quills (suite)

Ce qui veut dire :2 genisses ou bouvillons et 2 cochons par mois.
a l'estimation totale de \$1500.00 dollars pour l'annee.

Nous avons battu 1956 minots d'Orge et 2749 minots d'avoine.
Nous avons aussi recolte 1300 lbs.de grain~~ne~~ de foin (Crested
Wheat).Un Camion de Vaux nous a raporte \$158.00 dollars a la
Stock Yard Edmonton.Et des petits cochons nous ont raporte
\$124.00 dollars.

Comme depense on peut compter une cinquantaine de voyages
de foin @ \$4.00 le voyage et une vingtaine de piastres de debour-
der pour le transport des animaux sur la Reserve.

Comme conslusion il appert que la ferme de l'ecole Blue Quills
a raporte suffisamment l'an dernier.

SITUATION ACTUELLE,

Nous n'avons aucun~~ne~~ idee de faire de la ferme en grand,mais
seulement de produire suffisamment pour nourrir le betail qui
nous fournit de viande et le lait.

Pour ce nous avons pense:ameliorer notre pa~~ca~~ge.Actuellement
nous somme a la merci des Indiens pour le pa~~ca~~ge.Il est convenu
que le pa~~ca~~ge est gratuit sur la reserve,mais ce qui arrive c'est
que les indiens savent bien se faire rembourser grassement tout
ce qu'ils peuvent nous donner.Pour etre independant nous avons
pense faire casser notre pa~~ca~~ge ici et y semer du foin.

De plus pour arriver avec la culture de 220 acres que nous avons
actuellement,et le nombre restreint de personnel,un tracteur se-
rait des plus utile,presqu'indispensable dans la situation actue
lle.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author details the various methods used to collect and analyze the data. This includes both manual and automated techniques. The goal is to ensure that the information gathered is both comprehensive and reliable.

The third part of the document focuses on the results of the analysis. It shows that there are significant trends in the data, particularly in the areas of customer behavior and market performance. These findings are crucial for making informed business decisions.

Finally, the document concludes with a series of recommendations for future work. It suggests that further research should be conducted to explore the underlying causes of the observed trends. Additionally, it recommends implementing new strategies to address the challenges identified in the analysis.

Rapport sur la Ferme de l'Ecole Blue Quills (suite)

Une autre question est aussi celle de la moulange, Nous devons moudre chaque semaine une grande quantite de grain pour nos animaux chevaux, vaches a lait, cochons etc. pour ce le tracteur nous serait encore d'un grand Service.

Pour toutes ces raisons l'Ecole Blue Quills demande officiellement au Conseil de l'Administration Provinciale, l'Autorisation de faire un marche pour un tracteur neuf, ce qui entrainerait une depense de \$900.00 a \$1000.00 dollars.

Nous avons en main un vieux tracteur dont notre predecesseur s'etait embarrasse, un Crible, un Hache paille, une charrue, 2 herses a disques, et une moulange trop petite, tous ces articles usages ne servant plus a l'ecole pourrait servir en echange pour le marche projette.

Par contre n'ayant pas de tracteur il nous faudra acheter de nouveaux chevaux et un nouvel engin ou un moteur qlconque pour notre moulange.

Enfin apres mure reflexion, multe considerations et de nombreuses consultations, nous en sommes venus a la conclusion que ce marche du Tracteur serait profitable pour l'Ecole Blue Quills Nous soumettons ce probleme au Conseil Provincial vous assurant d'avance de notre entiere soumission a votre decision.

Ed. Rheume O.M.I. *Ed. Rheume O.M.I.*
Econome.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both manual and automated processes. The goal is to ensure that the information is both reliable and up-to-date.

The third part of the document provides a detailed breakdown of the results. It shows that there has been a significant increase in sales over the period covered. This is attributed to several factors, including improved marketing strategies and better customer service.

Finally, the document concludes with a series of recommendations for future actions. It suggests that the company should continue to invest in research and development to stay ahead of the competition. Additionally, it recommends regular audits to ensure ongoing compliance with all relevant regulations.

Nous faisons également une autre demande au Conseil Provincial. Monsieur Billo Fermier en Chef a L'Ecole Blue Quill, et qui actuellement sejourne a l'ecole meme, devant se marier au mois de juin prochain, il devient necessaire de lui batir une maison.

Et par les presentes nous demandons la permission de ce faire. Nous prevoyons une depense pour cela d'environ \$600.00 a \$700.00

P.Ed.Rheaume O.M.I.

Econome.

Ed. Rheaume Econ.



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

PHONE 9367
PRIVATE BRANCH
EXCHANGE

H. H. COOPER LTD.
WHOLESALE GROCERS
FRUITS AND VEGETABLES

10262 107th STREET
COR. 103rd AVENUE

EDMONTON, ALBERTA Aug. 28th. 1929.

Rev. Father Gabillon,
Principal,
Sacred Heart,
Alta.

Dear Sir:-

We understand that you have taken over the administration of the school at Sacred Heart, and this is to advise you that we have an account against the school of \$140.51 for goods supplied in the month of May. No doubt our invoices and statements have been handed over to you and we will appreciate receiving your cheque in settlement.

Thanking you in anticipation, we remain

Yours faithfully,

H. H. COOPER LIMITED.

M.R.

G. H. C.
/



WILLIAM COOPER LTD.
2200 5TH AVE. S.W.
CALGARY, ALBERTA

MEMORANDUM TO THE BOARD OF DIRECTORS

For the Board of Directors
of the
Company
dated
this

Reference is made to the report of the
Committee on the School of Business Administration
dated 1954. It is noted that the Committee
has recommended that the School of Business
Administration be placed under the jurisdiction
of the Board of Directors. It is suggested
that the Board of Directors should consider
this recommendation and advise the Board
of Directors of its decision.

Very truly yours,
W. J. COOPER, President

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

P. BURNS & CO., LIMITED

HEAD OFFICE, CALGARY, CANADA.

CABLE ADDRESSES:
"PATBURNCO"
CALGARY, VANCOUVER, MONTREAL
CANADA
"BURCANA"
LIVERPOOL, LONDON
ENGLAND

CODES:
A.B.C. 5TH EDITION
WESTERN UNION (5 LETTER)
WESTERN UNION (UNIVERSAL)
BENTLEY'S

In your reply refer to

EDMONTON, Alta., August 29th, 1929.

Rev. Father Gabillon,
Principal Sacred Heart, P.O. Alta.

Dear Sir:

We have an account of \$140.27 outstanding since the month of May. As our accounts are due and payable on the fifteenth of the following month this account should have been paid by June 15th.

Will you please let us have remittance by an early mail.

Yours truly,
BURNS & CO., LIMITED.

H Evans

Credit Department.

FHE/EC

Please address all correspondence to the Company

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220



118-1-3.

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS
CANADA

DUNCAN C. SCOTT
DEPUTY SUPERINTENDENT GENERAL
OTTAWA

Blue Quill's

August 31, 1929.

Dear Father Beys:

It appears that the management at the Blue Quills Indian Residential School failed to produce the bookkeeping records upon the occasion of a recent visit of Mr. H. B. Rayner, a departmental auditor. I should be grateful if you would inform the Reverend Principal that he should cooperate freely with our inspectors and that the books should have been produced when requested. The Department should know how the per capita grant and other school earnings are expended at the schools which we maintain. I may say that Mr. Rayner is in a position to advise principals how to record the school business transactions accurately and simply and is also able to assist in the balancing of the books.

Yours very truly,

Duncan Scott

Very Rev. J. B. Beys, O. M. I.,
Oblate Fathers' Provincial House,
9916 - 110th St.,
Edmonton, Alta.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71,220

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
A.S. 71.220

P. BURNS & CO., LIMITED

HEAD OFFICE, CALGARY, CANADA

CABLE ADDRESSES:
"PATBURNCO"
CALGARY, VANCOUVER, MONTREAL
CANADA
"BURCANA"
LIVERPOOL, LONDON
ENGLAND

CODES:
A.B.C. 5TH EDITION
WESTERN UNION (5 LETTER)
WESTERN UNION (UNIVERSAL)
BENTLEY'S

In your reply refer to

Edmonton, Alberta, Sept. 10th, 1929.

Rev. Father Gabillon,
Principal Sacred Heart, P.O. Alta.

Dear Sir: re May account - \$140.27.

It is unusual for an account to remain unpaid this length of time. Any goods which were purchased in the month of May should have been paid for before the end of June. The account therefore is now nearly three months in arrears.

Will you please co-operate with us and let us have cheque to cover on receipt of this letter.

Yours truly,
BURNS & CO. LIMITED.

W. Evans
Credit Department.

PHE/EC

Please address all correspondence to the Company

UNIVERSITY OF ALBERTA LIBRARY

GENOV 1901

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 7/220

LJC
M.Y.

Sacred Heart 14 septembre 1929

Reverend et bien cher Père Provincial

Comme vous le savez, il m'est impossible de répondre à ces créanciers, faute d'argent et de connaissance exacte des arrangements qui ne sont pas encore définitifs. Ces deux comptes et celui de Gaults se montent à \$223.05

+ 120.27

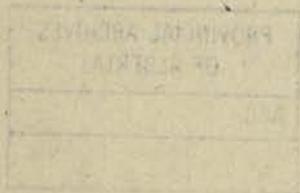
+ 142.51

un total de \$503.83

il faut nécessairement y voir au plus tôt. Si nous devons les payer nous-même, il faudrait emprunter sans retard. Veuillez voir Rev. Mère Galland, provinciale et vous entendre à ce sujet

Votre tout dévoué et obéissant en N.S. & M. Y

V. Gabilon
curé pr.



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

9916-110th Street.

September 11th 29.

118-1-3

Blue Quills's

Honorable Duncan C. Scott,
Deputy Superintendent General,
Dept. of Indian Affairs,
Ottawa.

Honorable Sir,

I beg to acknowledge receipt of your letter dated August the 31st, and in reply I wish to inform you that only recently have the Oblate Fathers taken over the entire management of the Blue Quills Indian Residential School; up to then the Rev. Sisters have had the sole and complete administration of all financial affairs, and it would have been up to them to produce their book-keeping records to your Departmental Auditor at his recent visit.

I may assure you that henceforth the Principal, now in full charge of this School, shall not fail to produce the Account books and other records to the Inspectors and Auditors of the Department.

If it has not been done yet, would you please see that a Ledger, with printed headings, similar to the one supplied to the other Indian Residential Schools, be also sent to the Principal of the Blue Quills School.

Respectfully yours,

Provincial.

MADE IN CANADA

ALBERTA

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

// January 15th.

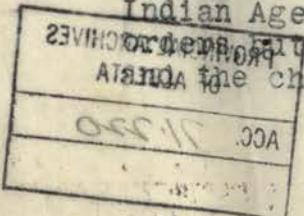
20

D. Scott Deputy superintendent general
of Indian Affairs

Dear Sir,

The principal of the Blue Quill's Indian Boarding school, the Rev. L. Dauphin, writes me that the Indian Agent of the reserve has threatened to send the police to the school in order to take away 2 pupils of said school, if the Principal did not discharge them himself. The two children are Marie Rose and Henry McCaucus. Both children are catholics, have been baptised in the catholic church. The father is, I believe, a protestant, the mother is a catholic, but both agree in the wish to have their children brought up as catholics. What in the name of justice, has the Indian Agent, or the Indian Dept. to say against the admission of such children in a catholic school? If you say that they were enrolled in a protestant school, I answer that if the Indian Dept. had truly the fairness and impartiality which they claim, they should not have allowed these catholic children to be admitted in a protestant school. There are a few instances, like this one, which tempt one to believe that the regulation forbidding the admission of a catholic child in a protestant school, and of a protestant child in a catholic school, is enforced to the letter when the enforcement is in favor of the protestant school. I would hate to have to believe the truth of this conclusion, but I must confess that I am, sometimes, sorely tempted to do so. If I were in charge of the Blue Quill's School, I would know how to receive such a message from the Indian Agent, and I would welcome the police, if they dared to obey his order. I ask of you, dear Sir, to see to it that justice be done and the children be admitted by the Dept.

Yours respectfully





OFFICE OF THE DEPUTY SUPERINTENDENT GENERAL

OTTAWA

January 23, 1920.

Dear Father Grandin,-

In reply to your letter of the 15th instant regarding the two Indian children, Marie Rose and Henry Makokis, or McCaucus, who were placed in the Blue Quills Boarding School, and stating that the Principal informed you that the Agent had threatened to have the police sent to the school in order to take these children away, if the Principal does not discharge them himself, I may say that both these children were admitted to the Red Deer Industrial School on September 17th, 1914. The applications for their admission were signed by the father and their religion is stated to be Methodist. There was no question raised at that time as to their religious belief, and their admission to Red Deer was approved. They had been in that school continuously up to the time it was closed in July, last, when they were sent home along with the other children.

On October 20th Mr. Agent Hughes forwarded an application for the admission of Mary Rose to the Blue Quills Boarding School, signed by the father and the mother by their mark. The mother's religion is stated to be Roman Catholic and the father a Protestant. The Agent did not approve of this girl's admission, and he stated that, upon making inquiry, the father informed him that he had no intention of leaving the child in the Blue Quills School, as the mother had taken her there with the intention of leaving her for a few days only, and the father claims that he refused to place his signature to the application and that he did not make his mark. The father also informed Mr. Hughes that there was no reason why this girl should be transferred to the Blue Quills School and that he refused to give his consent to the transfer.

No application has been received for the admission of Harry, and the Department was not aware that he was in the Blue Quills School.

Rev. H. Grandin, O.M.I.,
10188 - 107th St.,
Edmonton, Alta.

Neither

January 25, 1930.

- Dear Father Grandin -

In reply to your letter of the 15th instant regarding the two Indian children, Mary Rose and Henry Makovic, or McCoccus, who were placed in the Blue Quills Boarding School, and stating that the Principal informed you that the Agent had threatened to have the police sent to the school in order to take these children away, if the Principal does not discharge them himself, I may say that both these children were admitted to the Red Deer Indian Residential School on September 17th, 1914. The applications for their admission were signed by the father and their religion is stated to be Catholic. There was no question raised at that time as to their religious belief, and their admission to Red Deer was approved. They had been in that school continuously up to the time it was closed in July, 1921, when they were sent along with the other children.

On October 20th, 1929, Agent Hughes forwarded an application for the admission of Mary Rose to the Blue Quills Boarding School, signed by the father and the mother by their mark. The mother's religion is stated to be Roman Catholic and the father a Protestant. The Agent did not approve of this girl's admission, and he stated that, upon making inquiry, the father informed him that he had no intention of leaving the child in the Blue Quills School, as the mother had taken her there with the intention of leaving her for a few days only, and the father claims that he refused to place his signature to the application and that he did not make his mark. The father also informed Mr. Hughes that there was no reason why this girl should be transferred to the Blue Quills School and that he refused to give his consent to the transfer.

No application has been received for the admission of Henry, and the Department was not aware that he was in the Blue Quills School.

Neither

Rev. H. Grandin, O.M.I.,
10188 - 107th St.,
Edmonton, Alta.

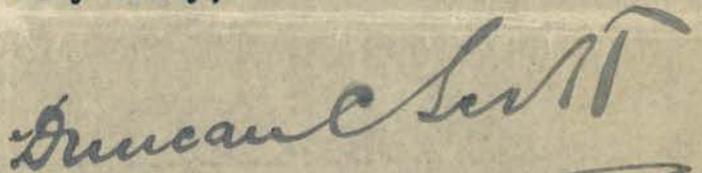
Neither the girl nor the boy has received discharge from the Red Deer school, and were both sent home, pending the opening of a new school to replace Red Deer.

From the information which the Department has, regarding these children, it would appear that they are Protestants. No question was raised as to their religion during the five years they were in the Red Deer school.

The Agent was informed that the admission of Mary Makokis to the Blue Quills school could not be approved. No instructions were given him to send the police to the school, if the Principal did not discharge this girl.

These are the facts upon which the Department based its decision.

Yours very truly,



Deputy Superintendent General
of Indian Affairs.

Neither the girl nor the boy has received discharge from the Red Deer school, and were both sent home, pending the opening of a new school to replace Red Deer.

From the information which the Department has regarding these children, it would appear that they are Protestants. No question was raised as to their religion during the five years they were in the Red Deer school.

The Agent was informed that the admission of Mary Makota to the Blue Quills school could not be proved. No instructions were given him to send the police to the school, if the Principal did not discharge this girl.

These are the facts upon which the Department based its decision.

Yours very truly,

Deputy Superintendent General
of Indian Affairs.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

February 20th.

20

D. Scott Deputy Superintendent General
of Indian Affairs
Ottawa

Dear Sir,

Inclosed, you will find 2 extracts from the books of the catholic mission of Saddle Lake. They are in french, but you will easily understand that they prove the truth of my statement in my letter of January 15th., that the McCaucus children are catholics. If the Indian Agent was willing to say the truth, he would tell you that both parents want their children brought up as catholics. In my last letter I stated that the mother of these children was a catholic, the father a protestant. It seems that I was mistaken, as the father told our missionary on the Blue Quill's mission, that he was baptized a catholic, but had not practiced his religion for a number of years. The threath to send the police to take away the girl from the school, was made to the mother, not to the principal. The boy Henry was not in the school, but his father had asked the principal to receive his son with his sister Marie Rose.

With these facts beyond any doubt, I maintain what I wrote in January, The Indian Dept. cannot refus the admissi~~on~~ of these 2 children in the catholic school, since they are evidently catholics and the parents agree on this point. Hoping that you will admit the justice of my claim, I remain, Dear Sir,

Yours truly

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
05517
1920



116,859-10



DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS
CANADA

OFFICE OF THE
DEPUTY SUPERINTENDENT GENERAL
OTTAWA

March 12, 1920.

Dear Father Grandin, -

I have your letter of the 20th ultimo, with further reference to the admission of the Makokis children to the Blue Quill's school. I regret that I cannot see my way clear to change my decision, as conveyed in letter of January 23, last. These children were admitted to the Red Deer school as Methodists, and there was no objection on the part of anyone to such admission in 1914.

All the information before the Department showed that they were Methodists, and they are still on the roll of that school. The father has stated to the Agent that he did not sign the application for the admission of the girl to the Blue Quill's school, and that he would not consent to her being placed there. I propose, however, to send a copy of your letter to the Agent for further report.

Yours very truly,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Duncan Chisholm".

Deputy Superintendent General.

Rev. R.H. Grandin, O.M.I.,
Oblate Fathers,
Provincial House,
10188 - 107th Street,
Edmonton, Alta.

à me retourner

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

Sacred Heart 7 April 1920

P^rère

C'est un peu fort de dire que le père n'a
pas signé et que par conséquent, lui-même ne mettra son
enfant à l'école catholique. Sans une lettre et un receipt
que je sais que le père ou l'enfant se place à l'école
ne puis en donner pour signature, pour le bon usage
je n'en pourrais pas le placer ce jour-là. Peut-être
qu'il était avec moi la semaine précédente chez le docteur, et peut-être
à propos de laisser sa fille... le dimanche suivant le père
vient et donne sa signature. Le docteur est impartial
comme le C.S.M. Il aurait bien dû mettre les choses
en point. J'aurais plus que M^r Carous et le docteur
devant témoigner lui expliquer sa volonté. Je souviens
dernière semaine et venir voir le docteur de leur d'ici
qu'il avait reçu une lettre d'Otawa lui demandant
de sonner pour écrit, la volonté des parents. Un tour
le fait que je vous en donne, il y a longtemps que les choses
en ont été réglées en faveur des protestants. Je pense de plus
plus juste que cela... M^r Carous voudrait mettre un
garçon et une fille pour le prendre attend que les
qu'ils sont réglés. Tous les enfants ne sont pas
rentrés... Je suis votre dévoué
J. D. D.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

se renouveler - Des enfants semblent contents et fiers
Plusieurs étaient de côté et pleuraient leurs enfants, mais en
apprenant la nouvelle sur le sort de notre père, ont repris
leurs promesses. Deux qui avaient été pleurés ont été redoublés,
Nous regrettons que le père Grandin soit parti sans cela
nous aurions été le trouver pour quel change ou location
au moins pour quelque temps jusqu'à ce que le jeune
père puisse parler notre langue même très mesquinerie
yakonitane. Le qui a été long temps avec nous, le nous
connais, et sans doute te nous aime encore. Peut-être que
nous nous adressons à toi pour faire en sorte que le père
nous reste encore quelque temps, et nous connais, et
nous le connaissons, sans doute nous ne l'oublions pas
toujours, mais cependant le temps en temps nous y sommes
de par là. Le père en est que maintenant pour aller
à l'église régulièrement et nous venons à y aller. Kikim
Kikim Kikimissan. nustohe ni Kikim Kikimissan.
Dimanche dernier notre père nous a demandé si pour pour
toi nous rappelant que c'est toi qui a été notre première
se. nous ne l'oublions pas (plusieurs disent le chapelain tous
les jours à votre intention. On dit encore que les sauvages ne sont
jeune nous, mais aussi!) Nous aurions bien d'autres choses
à te dire. Mais nous sommes si faibles, nous ne voulons pas te
fatiguer. Nous aurions voulu aller te voir, mais le
père nous a dit que cela te fatiguerait trop. Prends un peu
pour nous afin que nous soyons tous chrétiens.
Les vieux enfants qui se souviennent de toi.
Simon Paspoviyat. Joseph Mestik. Joseph Menninath. - Et
ce sont les. P. Red Cross.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

246
et
M^g

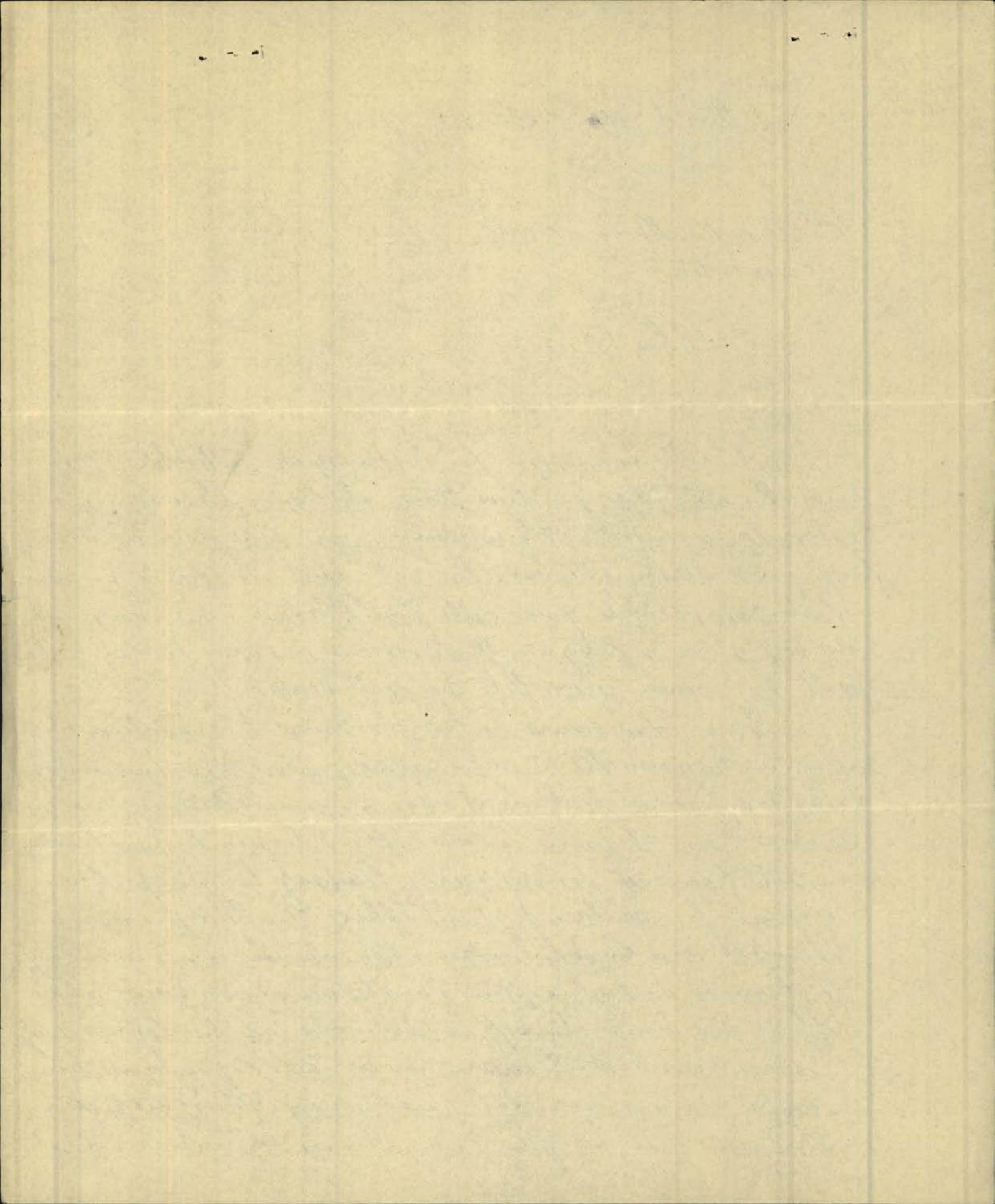
Sacred Heart 4 septembre 1920

R^{ve} Père Mc Meiners O.M.I.
Edmonton

Cher Père

C'est avec mon neveu de Postkoyek, Mistak. Ma
minutik etc que je vous trace ces lignes. Ces derniers
voudraient se rendre à Edmonton pour vous voir et vous
faire part de leurs vœux. Par votre état souffrant je leur
ai fait comprendre que cette visite serait pour vous une
bien trop grande fatigue. Je leur ai promis de vous faire
pour moi même les motifs de cette visite.

Voici. Les jours de leur retour à Edmonton, ont
rapporté la nouvelle que je devais partir pour Chairenment,
cela grand mécontentement chez nos gens. Depuis plusieurs
années ils ont été avec nous bien servis par les chan-
gements fréquents de nos pères. Mais ~~depuis~~ longtemps beau-
coup ne fréquentent plus l'église. Quelque fois nous nous
trouvons 15 à 20 à la messe. Maintenant nous avons rap-
porté le chemin de l'église. Nous nous trouvons nombreux aux
offices du dimanche, offices du matin et du soir. Quelques
femmes y sont restées encore en arrière cependant viennent
de temps en temps. Si le père nous quitte il est fort à
craindre que ce qui s'est passé ces dernières années



Chere Fiere

Je vous envoie cette lettre d'un siere franchement
ma pensee. leur s'entend et se considerer.
Quand je suis arrivee ici. Je t'ai eu par mal de s'orienter
Maintenant ce son essaye leur. Les officiers du dimanche sont
bien sur. Lorsque l'opere Grandeur m'a parle se charge
ment. je ne puis pas que ce fut serieux. Je pourrais
te revoir avant son depart. Le fait que on a vu le un yard,
ou lae Ho l'annee pour le dimanche, m'a fait manger
l'occasion de le voir. Je suis en province pour le mettre
en courant. Je ne puis pas se passer ici. Je ne suis ce que l'opere.
Mais son est entre nous. Vous connaissez les saurages. Les change
ments frequents de missionnant. Je leur fait pas de bien.
Surtout lorsqu'ils s'accordent bien avec eux.

Peut etre vrai. je m'Edmonton vers la fin du mois. Je
crois le bonheur de voir son avec une bonne fin.
Je suis avec le cœur bien affecte. Je m'adresse avec
avec vous. Prenez pour moi. Je vous envoie le par bien
souvent pour vous.

Je ne puis pas que ce n'est pas un bien que je
vous envoie encore. Je vous envoie le par bien
souvent pour vous.

L. D. D.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

248
Ely
Mo

Samedi 6 Sept 1920

P^r Père Roseau O.M.I. P^r
Edmonton

Cher Père

La semaine dernière les indiens nous ont écrit
une lettre au Père Morier. Par le même aut, au nom
de sa vieille amitié pour eux, à ce que je reste, dimanche
pour quelque temps, parmi eux. Dimanche dernier
ils ont tenu plus d'une heure pour me conter leur
incontentement que leur causait ces changements si
fréquents de missionnaires etc etc. Ils ont parlé de vous
envoyer une pétition etc etc. Le chef si le père Grandin
n'est parti se propose de aller lui même porter leur
incontentement.

Je ne sais comment les soeurs ont aggr à Edmon-
ton que je serais quitter prochainement. Les soeurs et leur
et ils en ont parlé aux enfants, qui en ont parlé à leur
parents. J'en grande remerciement sans tout le canton.

Vincennes je ne vois pas trop pourquoi ce change-
ment. Le printemps dernier le père Grandin m'avait
dit que il songeait à me servir par des lieux d'Orignou et
que le père Therien voudrait me remplacer ici. Je
ne voyais pas grand inconvénient à ce changement
vu que le père est favorablement connu de tous nos
ici



Je pense que les Sauvages auraient bien pris ce change-
ment. Malheureusement on m'envoie à Hochelaga. on fera
Moulin fait bien sur la réserve. et suffira en minutes
je ne pense pas que depuis mon départ. cette mission
soit chargée d'autre poste. Ici nous avons deux postes assez
important, à la réserve. Depuis l'hiver dernier nous nous
en occupons régulièrement. Pour continuer si ce faire il
faut être sûr.

J'avais réussi à décider les Sauvages à mettre leurs enfants
à l'école, plusieurs m'ont promis. Et même les avaient
placés. En apprenant ce changement. les autres ont refusé
leurs paroles. et même leur sont venus retirer les enfants la
semaine dernière.

Apprenant que je gardais un peu Montagnais. les
Sauvages de la Lac Solvère parlaient de venir avec leurs en-
fants à notre école sachant que leurs enfants y pourraient
être instruits et se confesser de leur arrivée.

Malheureusement entre nous, ces changements fréquents de mis-
sionnaires sur les réserves est-il bon. L'expérience suggère
en peu de jours nous montrer le mauvais côté de la chose.

Plus tard qui à la dernière retraite on me disait que
sur une de nos réserves environ 10 personnes assistent
à la messe la semaine. Autre fois l'église se remplissait et
la grande majorité des Sauvages communiait fréquemment.
Je ne sais pour quel raison le peu fut changé. son simple
côté y fit des changements imperceptibles. D'autres changements
furent nécessaires. Si bien que les gens furent complètement

Ses vœux. Il faudrait par câble ou le chemin de l'église.
Je n'ai pour le moment à parler de ce fait comme
au vicar, les difficultés de la mission. Surtout de la ma-
nière dont l'école est gouvernée. Il en faudrait conseil
et appui pour faire disparaître les inconvénients. On
semble faire le service de la messe. On a fait les change-
ments sans le personnel. Ces changements sont pour le
vicar. Je ne sais trop comment cela va marcher.
Le père O'Neil après un peu d'expérience, fera un
bon missionnaire. Pour le moment, il est un peu avec tout le
gentilhomme cassant avec les sauvages. Il en a un peu avec tout le
monde. Il faut que son seul combat ses yeux et la soldate.
Je n'en ai du raccommoder plusieurs vêts cassés. Malgré
tout les gens se trouvent un peu sur la défensive un peu.
En terminant. Vu les circonstances locales. Il me semble
qu'il serait avantageux pour le bien de la mission que
vous ne fussiez pas. Si l'administration trouve que
mon retour ici est un obstacle car bien qu'on me le
sire. Le vicar ne m'a jamais parlé de rien. Je ne pense
pas que le vicar grand soit pour venir ici de ce qu'il
est vicar. Je sais qu'il a de la culture et qu'il est beaucoup.
Cependant, il me semble que ces missions sauvages ont
un besoin plus grand de ces choses que les missions chez
les blancs. Sur place ont et toujours mis au rattaché
sur les besoins et les reformes à faire. Le vicar n'est
pas trop occupé pour qu'il ne s'en tienne son vicar jusqu'à
une pointe jusqu'ici. Le chemin sont beaux. Vous avez
beaucoup d'amis à Toronto. Il me semble qu'il y a
un chemin de la messe de la messe de la messe.
En attendant une réponse croyez moi
Vos très dévoués
M. J. O'Neil

29 Septembre 20

Révérend et Cher Père Dauphin,

Je réponds à votre lettre du 25 courant, ou vous commencez par dire que "ma réponse aux désirs des sauvages est très-catégorique. Je puis vous assurer que je n'ai pas écrit aux sauvages.

J'espère que vous comprenez ma position dans cette matière; je n'agis pas de mon gré personnel, et même aujourd'hui j'ai encore consulté. Vu toutes les circonstances de l'état de santé du Père Angin, qui m'a donné le résultat de l'examen du Docteur, il a été décidé de ne pas faire le changement projeté, et que vous resterez en charge de la Mission jusqu'à nouvel ordre.

Alors nous vous demandons d'abord de voir que le Père Angin ait les soins que requiert sa santé, et qu'il puisse suivre le régime et la diète recommandée par le Docteur. Si l'état de sa santé venait à s'aggraver sérieusement, vous l'enverriez à Edmonton pour consulter les Docteurs d'ici.

Ensuite nous vous demandons de faire votre possible pour rendre la vie aussi agréable et sociable que possible; ne craignez pas de lui faire même quelques faveurs, à part le nécessaire, car vos moyens le permettent facilement.

Et puisque vous espérez d'aller en Europe, au printemps prochain, veuillez faire en sorte à ce que le Père Angin soit peu à peu mis au courant de toute l'administration de la Mission, et qu'il acquière l'expérience dont il aurait besoin, s'il venait plutard à vous remplacer.

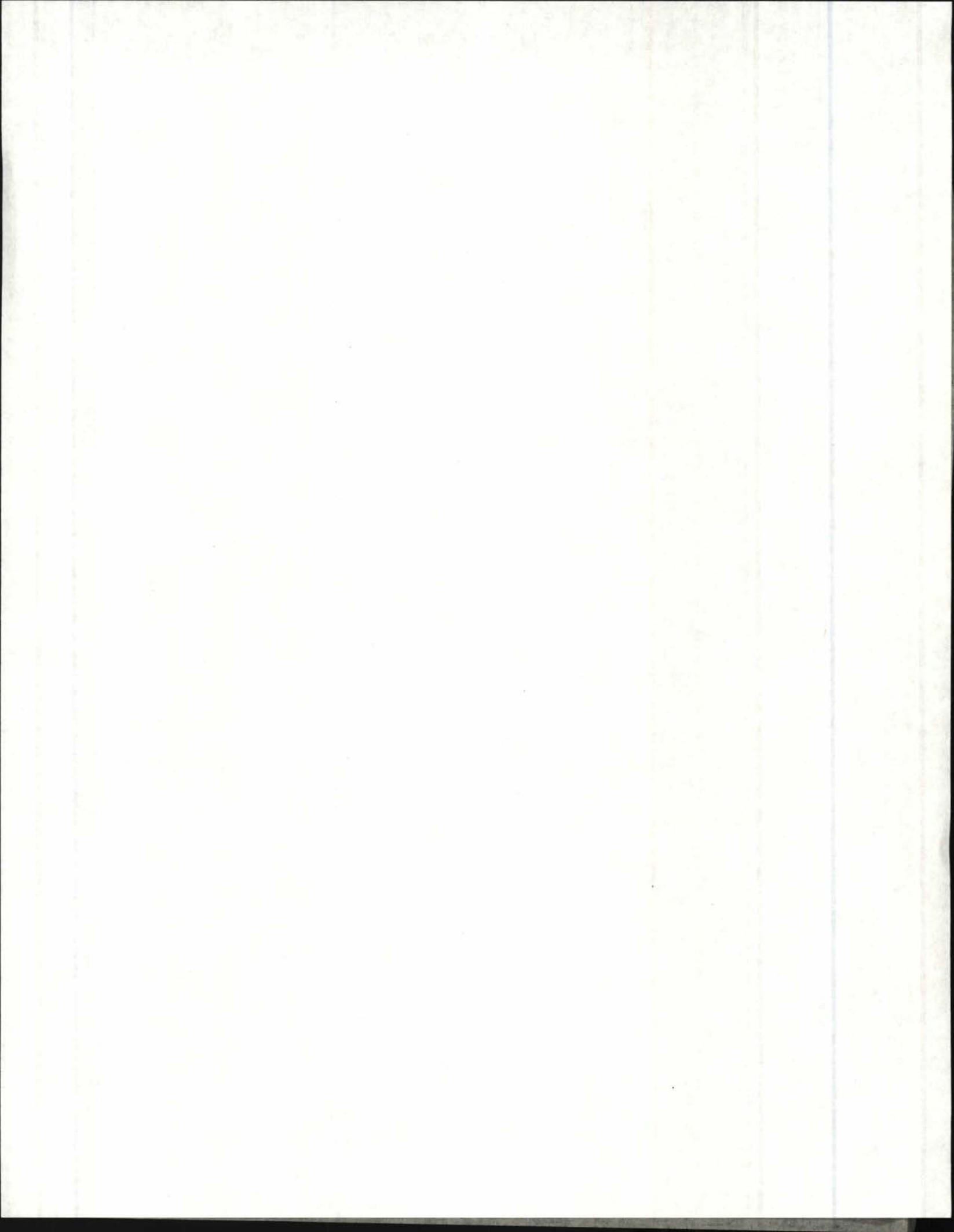
Je n'ai pas besoin d'insister, vous êtes assez vieux et expérimenté pour comprendre tout cela. J'aime donc à croire qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre, tout ira bien dans votre Mission, et qu'il y aura plus d'entente et moins de trouble.

Allons, Cher Père, j'écris cela dans un bon esprit, et j'espère que vous apprécierez la faveur que l'on vous fait en accédant à vos désirs et réclamations dans cette circonstance.

Priez pour moi, et croyez-moi,

Votre tout fraternellement en N.S.&MI

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC 71550



244
N^o 1
11/1

Secours Heart 14 Sept 1920

B^e Pere d'Assence omi P^e

Cher pere

Notre pere Augustin prend
un peu de mieux mais encore
trop faible pour supporter les fatigues
d'un voyage quelconque. La
seule esperance est avec une bonne
repas il pourra se remettre. Aprés
avoir été pendant cinq ou six
jours il ne faut pas s'étonner
que ce pauvre pere soit à moitié
ruiné. Hier il me disait qu'il
avait été guéri sur pied que
ces troubles provenaient de la
P^e ou tout cas, si venant plus tard
je toucherais à trouver un remède
pour le conduire à la plus proche
station.

Votre tout dévoué
J. M. J.
L. D'Assence

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

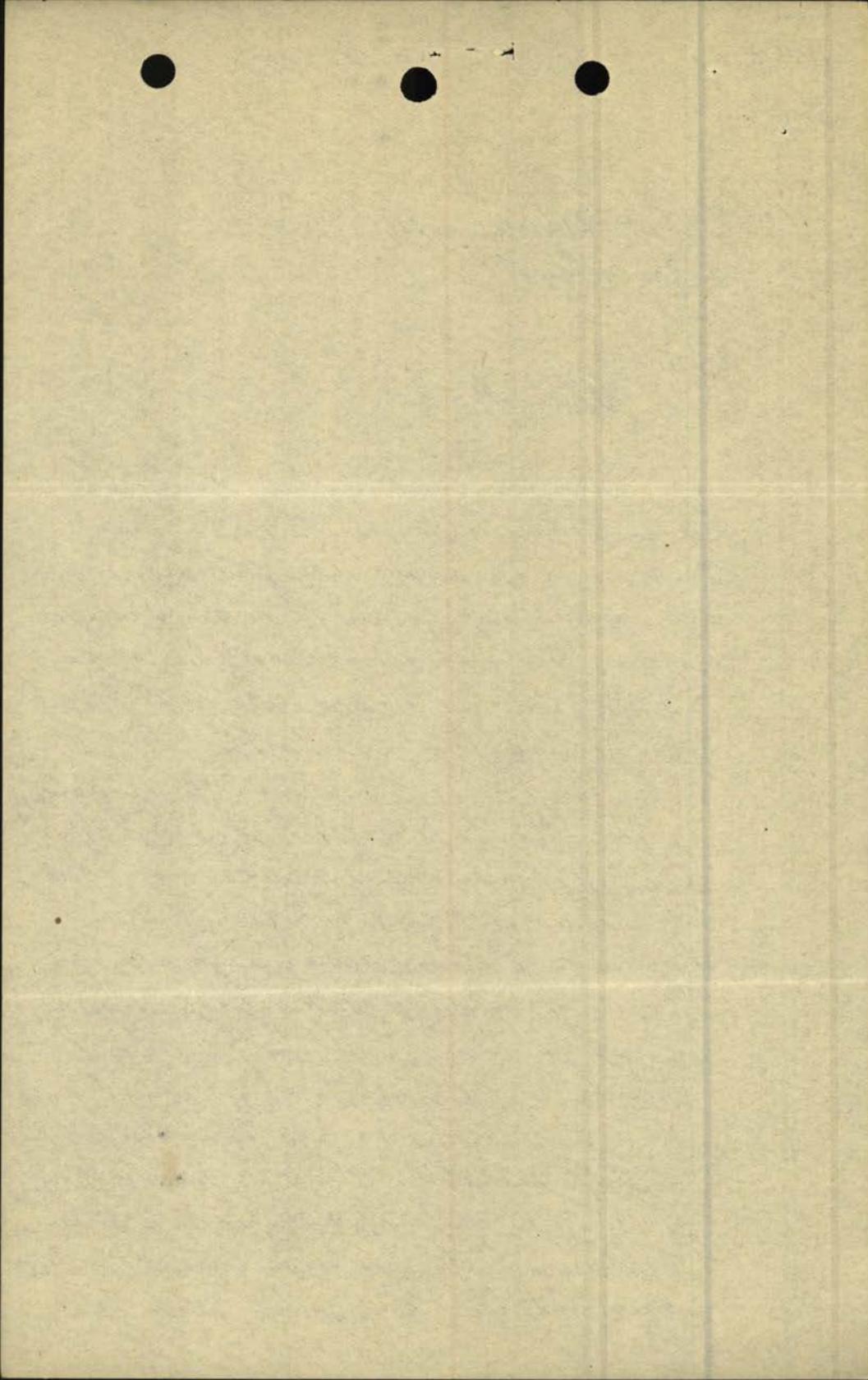
ACC. 71.220

LHC Secret Heart 17 Sept 1920
et y
Wd

Père Naissance 0111 P.S
E. Amonton

Cher Père

Encore une autre histoire:
L'été dernier nuit notre vie
Angein a éprouvé une forte syncope
du cœur. Aujourd'hui, il se sent un peu
mieux. Dès qu'il sera essuyé, je
me propose de le conduire à St Paul
pour consulter un docteur. J'en étais
sûr car il a consulté à E. Amonton. Tout dépend
du résultat de la consultation. J'ignore
ce qu'il en a dit. Il éprouve ce malaise
depuis 6 ou 7 ans. Le cœur faible...
En 5 ans qu'il a passé au front, on
l'a bien aggraver son état. Depuis quelques
temps, je ne apercevais que par
moment, il venait tout changé je
ne informais le sujet. Il n'a changé
ment de sub. Il me répondait que
de temps en temps, il éprouvait un
certain problème, mais que ce n'était
rien. En tout cas, je lui avais dit



Se voit un docteur à Toronto lorsqu'il
est à la retraite. Le cher père ne lui
pas fait. Je ne pense pas qu'il ait fait
part de son état au père Grenier.

Je serais moi-même aujourdhui
à Vitna pour y sur tout même. Samedi
mes vives les circonstances je pense que
ce ne serait pas prudent de laisser le père
seul. Vous les offrez de semaine.

Si notre voisin Sr. M. Paul était un
un peu plus aimable je lui demanderais
si venir chercher le père avec son
auto. mais on ne se s'arrange pas pour
les Sauvages.

Par une mission de la paroisse
elle est en voie de construction. Pray
un peu pour nous.

With love from all of us

A. Dauphinais

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

15 Sept 1920

Rév. Père L. Dauphin, O.M.I.

Sacred Heart, Alta.

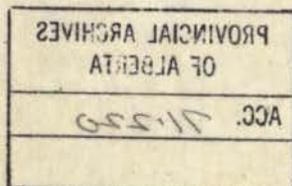
Révérénd et Cher Père,

J'accuse réception de votre lettre du 6 Septembre; j'ai entrevu le Père Mérier qui me disait avoir reçu également une lettre de vous. Dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons que maintenir la décision du Conseil. Je comprends bien toutes les raisons que vous exposez; mais je me demande pourquoi vous ne les avez pas exposées au Rév. Père Vicaire, lors de la retraite, quand il vous a signifié le changement projeté. D'ailleurs, le Rév. P. Grandin semblait être bien au courant de toutes les circonstances et avant de partir m'a répété qu'après environ deux mois depuis la retraite, je devais vous informer de vous rendre à votre nouvelle destination. D'accord donc avec le R.P. Mérier, je vous demandais de vouloir bien vous rendre à Hobbema dans la première semaine d'Octobre; le Père Moulin a été averti, et il vous attend vers ce temps.

Je n'en doute pas, Cher Père, c'est un sacrifice que l'obéissance vous impose; mais j'ai la confiance que vous l'accepterez avec la soumission dont vous avez fait preuve dans d'autres occasions. J'aime à croire que vous daignerez faire votre possible pour applanir les difficultés qui, d'après votre lettre, semblent s'élever auprès de quelques sauvages à cause de votre changement. Je ose également vous demander de vouloir bien renseigner le P. Angé sur toute l'administration des affaires de l'école et de la Mission; que l'état des comptes soit bien réglé et surtout les affaires du Bureau de Poste; qu'il n'y ait pas d'embrouillement pour la question d'argent du Post-Office, comme il y en a eu dans le passé.

Veuillez-me croire, Révérend et Cher père,

Votre tout fraternellement en N.S.&M.I





Dauphin

Sacred Heart, Alta,

23 Sept. 1920

M. P. Naissen, O. M. I. - Bro - Vic -

Mon bien cher Père,

J'apprends que le Père Dauphin doit partir d'ici pour Holbema -

Vous me pardonnez si je prends la liberté de vous dire ce que je pense de cette décision - Je crois que c'est de mon devoir de parler ainsi -

Ce sera un très-grand malheur pour la Mission ici, si le Père Dauphin part maintenant, - parce que le P. Dupin n'a pas encore l'expérience nécessaire pour bien conduire les affaires - les nauvages sont difficiles - l'école, na ... mais avec

difficulté. Les nauvages aiment le P. Dauphin et désirent le garder - A mon point de vue sa présence est nécessaire ici et non pas à Holbema -

Le P. Byronnesse peut très-bien le remplacer à Holbema -

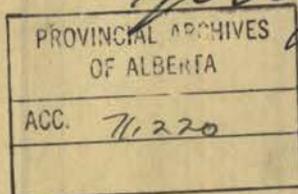
- Le P. Dauphin me dit, que pour sa santé, il pourra encore bien faire, avec P. Dupin,

pour faire les voyages. - Il est pour-
sentant de demeurer encore jusqu'au
retour du Dr. Grondin, c-a-d, en juin
jusqu'au printemps.

Les deux bêtes, à qui j'ai parlé, de
la difficulté de leur caractère,
m'ont dit qu'ils seraient tout
leur possible pour se supporter
mutuellement et charitablement
meure 5 ou 6 mois, pour le
bien des saumons, et de l'école.
- Donc, je crois, devant Dieu, que
vous agirez sagement en retard-
ant le départ du Dr. Douphin
pour quelques mois encore, afin
de donner au Dr. Grondin le temps
d'acquiescer l'expérience, qui
lui manquera - Il le comprend
lui-même.

Je crois agir, en vous écrivant,
pour le plus grand bien de
votre âme, et la plus grande gloire
de Dieu. - J'espère aller vous voir
en octobre - ou novembre, et
prier pour vous. -

Veuillez en croire,
M. Courcier, votre
ami et
frère



296
e.g.
M.C.

Dear Father 25 Sept 1890

Père de Providence cmi P.V.
Montreal

Cher Père

Bien que votre réponse aux desirs des
sauvages soit très catégorique. J'aurais le conseil de
père Corbié, je prends la liberté de vous proposer de venir
soigner à nouveau la mission de ce conseil.

Le conseil en même conseil qui a décidé le changement
de mission de ce conseil est unanime et mes nominations
comme directeur de cette mission. Dans la lettre le père
Vicour me disait que la députation de ce conseil était une
infirmité, etc. etc. Alors je ne fis aucune objection
pour me soumettre à une telle députation, et je suis
grandement reconnaissant que j'aurais le plaisir de
devenir missionnaire ou de trouver une autre mission. Je
suis sûr que je serais le mieux placé pour cela. Sur ces
sept heures j'en suis assez fréquemment. De 1880 en 1884
lors de mon entrée avec le supérieur général, et lui-ci
avec la courte de me dire que dans ces circonstances je ne devrais
jamais être de ce conseil. Comment est-ce fait que le conseil
soit ainsi devenu et approuvé et changé?

Qu'il vaille par fait connaître les difficultés de la
mission. Le fait de ce conseil de ce conseil, etc. etc.

Le point principal de mon projet est de vous remettre le sonnet
de D. Simonin pour lui répondre tout ce que je pourrai.
Je le prends si vous en avez un sur le provincial.
Des secours. après de régler certaines questions en voyant
H. en regardant par exemple de... mes biens en
ne pouvant seul vous faire savoir tout ce que
le provincial ne pourra donner sans un grand
depuis. et nul y en a pour servir qu'il soit
sans doute non contraire. Je ne suis en ce point
Cependant si vous le semblez que cela soit
à l'écrit. —

Plus modestes sans votre lettre. Pourquoy n'avez vous
pas donné toute votre réponse au vicar de la
retraite? La dernière je n'en ai point par un
et de quelques autres avec lui. Et pour l'un de
se défendre changeant. Je n'ai point de
rien dans un autre long. Plus de vous l'écrit
pour se rendre à M. Albert. Je vous en
sont venus, par trois fois je me suis
occupé. Les trois derniers jours de la
très fatigué. même je suis obligé de
exercer un peu les exercices de
de sorte que je ne fais plus de
qui après les secours que je vous
plus fatigué que je ne suis sous
moment. Je cherche à en être
de même pour le moment. Après le
me trouvant très fatigué. après trois
Je pourrais vous en dire le
à la libération de mon tour. Je ne
sans autre chose: que un grand
me veut prescrire un régime
scrivait un mot en que
reposer —

Me contentant de ce sans le but de me donner

ce repos? En tout cas, je trouve que la place assignée
est très peu favorable. Le pire Grandin doit ce rappeler
tout ce que j'en souffrirai dans cette mission. Les grandes épreuves
par lesquelles j'ai passé: j'en ai eu, j'en ai, j'en aurai
et je ne saurais en envoyer. Partout et c'est pour moi
reposer... c'est sur ce point. — Tu n'as pas vu
votre Général lui donner la permission de me rendre chez moi
le 1^{er} prochain. C. voyage absolument nécessaire!

Le pire Angin est venu me parler hier soir. Je cher
che ne devrais pas me en départ pour le moment. Serait heureux
de passer avec quelques mois avec moi, afin de mieux connaître
les pays de nos sauvages et de connaître un peu mieux leur
langue. Ils se comprennent ce n'est pas avec nous mais
seulement que l'un peut connaître les sauvages. leur culture leur
langue

Tous me l'ont également dit dans votre lettre. On leur
dit aussi ce ne sont que quelques années que protestant contre
la décadence. Je suis sûr de vous en avoir vu et de vous en
avoir vu, qui ont l'expérience du passé. Les jeunes ingénieurs
ne s'occupent guère de religion et ne s'occupent pas de morale
si ce n'est par la lettre, après un certain moment pour
le vivre. Quelques jours après les jeunes en ont assez
votre. C'est ce que l'un par un. Je ne sais pas si elle a été
adressée. C'est ce que vous en avez vu. — Je suis sûr
de vous en avoir vu. Je suis sûr de vous en avoir vu.
Il semble si peu de connaître les sauvages
Je ne saurais pas. Je ne saurais pas. Je ne saurais pas.

de tout bien mérité des soins et des soins. et même
pour certains que les Chats. Je ne sais si vous vous rappellez
une réflexion que je vous en ferois un bon message ^{de l'été}
concernant les soins des Chats. Je ne voudrais jamais ^{de l'été}
entendre l'innovation. et ce pour la bonne raison. J'ai pu trouver
un seul Saper parmi mes yeux. et je n'en ai pas trouvé
avec un certain nombre de confies. Nous parlons alors de
nos réserves et de nos sauvegarde. Je ne suis bien franchement
que la voir sans sauvegarde les refuser. Une fois par an appel
pour donner l'extrême Oraison à l'âme. Je ne puis regretter
Cependant de voir cette acte par chez eux. Ce que est plus véridique
est que vous en ses auditeurs vous relever ces paroles impis
sont.

Croyez que si elle trouvez vous que je soit un grand bon
mon. Il faut bien qu'il y ait un ou deux de temps en temps
Je n'en ai le défaut et le parti de ces paroles.

Il me semble que sur les circonstances actuelles
on pourrait très bien attendre le secours de l'État pour
régler cette fameuse question de la loi de l'Église.
Après quelques mois d'expérience je crois que la vue
Aujourd'hui sera un bon moment. surtout si on a une
plus influence. par nos fameux arrangeurs de l'Église
Je ne suis sûr de rien. mais si vous le voulez. je ne puis
comment il pourra se retourner. C'est cette grande bon
Si nous les chassons seront bien mauvais.

Bonne nuit et bonne nuit

L. J. J. J.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Sacred Heart 5 Octobre 1920

Cher père

Les vœux je vous envoie
le nombre de messes d'été pour le
dernier trimestre.

Je voulais me rendre cette
semaine à Suroontons, mais ayant
plusieurs malades sur la réserve
je ne puis m'absenter pour le mo-
ment. La typhoïde semble s'être
réapparue sur la réserve.

Le père Anjume, n'est pas très
mal pour le moment, le sent
encore faible. Toujours
de même souffrant sans les intestins.
Lors de sa visite à St Paul, les prin-
cipaux docteurs étaient absents,
il n'y avait que un seul qui n'a
pu donner de renseignements précis.
On n'est le que Dieu sur terre
à ce sujet.

Votre tout dévoué M. D. D.

de vos vœux un certain régime d'hygiène
vous ira. Heu! un bon dîner. Vous que cela suffira
pas d'apporter. Provoque si ce que vous avez
ou pas d'abord une grande habitude de l'hygiène
pour vous empêcher

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	71.220

276
L. G.
M.

Secret Heart 22 Novembre 1920

P. P. de la Naissance O. M. I. P. N.

Cher père

J'ai reçu vos trois lettres ainsi que l'ho-
noraire des messes exécutées, sans le dernier trimestre.
Merci.

On s'agit de la jeune mission de l'Arctique.
Le mois dernier quelques indiens de cette réserve, sont ve-
nus me voir et s'occupaient beaucoup de ce qui les intéressait
jointe visite essay souvent. Le tambour, l'âme, les superstitions,
et j'en parle de sorcellerie, sont en grande vogue. Je leur
avais promis que, lorsqu'ils seraient à l'œuvre par tous
chez eux s'ils voulaient venir me chercher j'étais leur
proche une petite retraite de huit jours. Je suis las
je n'ai point encore de réponse.

Pendant que j'étais au lac St. Louis, le jeune Paul
ter et moi avons souvent parlé de la Société de cette
mission. L'un d'eux que nous avons rencontré sur le chemin
qui me parle de l'Arctique. On devrait réserver cette
mission de L. G. V. sur la distance en arctique
de 25 à 30 milles. D'un autre côté depuis que j'en
trouve au lac St. Louis, plusieurs indiens s'en occupent

pour les principaux fils de l'année. Et la retraite de ces jours
J. Goffe savait qu'il ne tenait pas à ce que le vieil Bolton
allât à la mission les dimanches, mais qu'il y reviendrait quelque fois
à une bonne heure chargé de la besogne du lieu. Le vieil Bolton
pourrait facilement se rendre avec lui en tout une fois par
mois.

Il est nous avons 45 milly à faire. Ayant cela, il nous faut
acheter cheval, harnais, & voiture. Pour le moment
nous n'avons qu'une vieille pumelle. L'année dernière
je me suis offert au sieur Grenier pour aller visiter
avec ses fils, que je connais depuis longtemps. C'est pour
c'est la meilleure famille sur le bord d'Oignou. On m'a refusé
l'argent, & pour cela j'ai été obligé de m'en aller chez les
sages. Le sujet passera si fait. C'est un malheureux enfant
très vaillant. Le vieil Grenier n'est pas encore bien fort
taillé, mais souvent je ne serai pas surpris qu'il y ait un
de conseil. Cependant, le bon appétit. Dans une de vos
lettres, vous me dites de vous à ce qu'il ne manque de rien.
Des son arrivée je lui ai fait un bon dîner & l'ai servi de
vieux vin de France. Je lui ai fait un bon dîner de son dîner
de son dîner & de son dîner. Le docteur S. M. Paul
lui a donné un traitement de saignée pour son mal de
vieux ventuellement. Malheureusement, le vieil est infirme
depuis longtemps & fait de certains études de médecine. Il veut
qu'il préfère se soigner lui-même.

Je voudrais vous écrire plus longuement sur la question
de la médecine. Je vous en écris plusieurs jours. C'est pour
vous en parler. Je vous en parle de la médecine & de
votre connaissance de la médecine. Je vous en parle de la médecine.

Et attendez encore un peu.
Vos très dévoués
J. Goffe

278
M.Y.

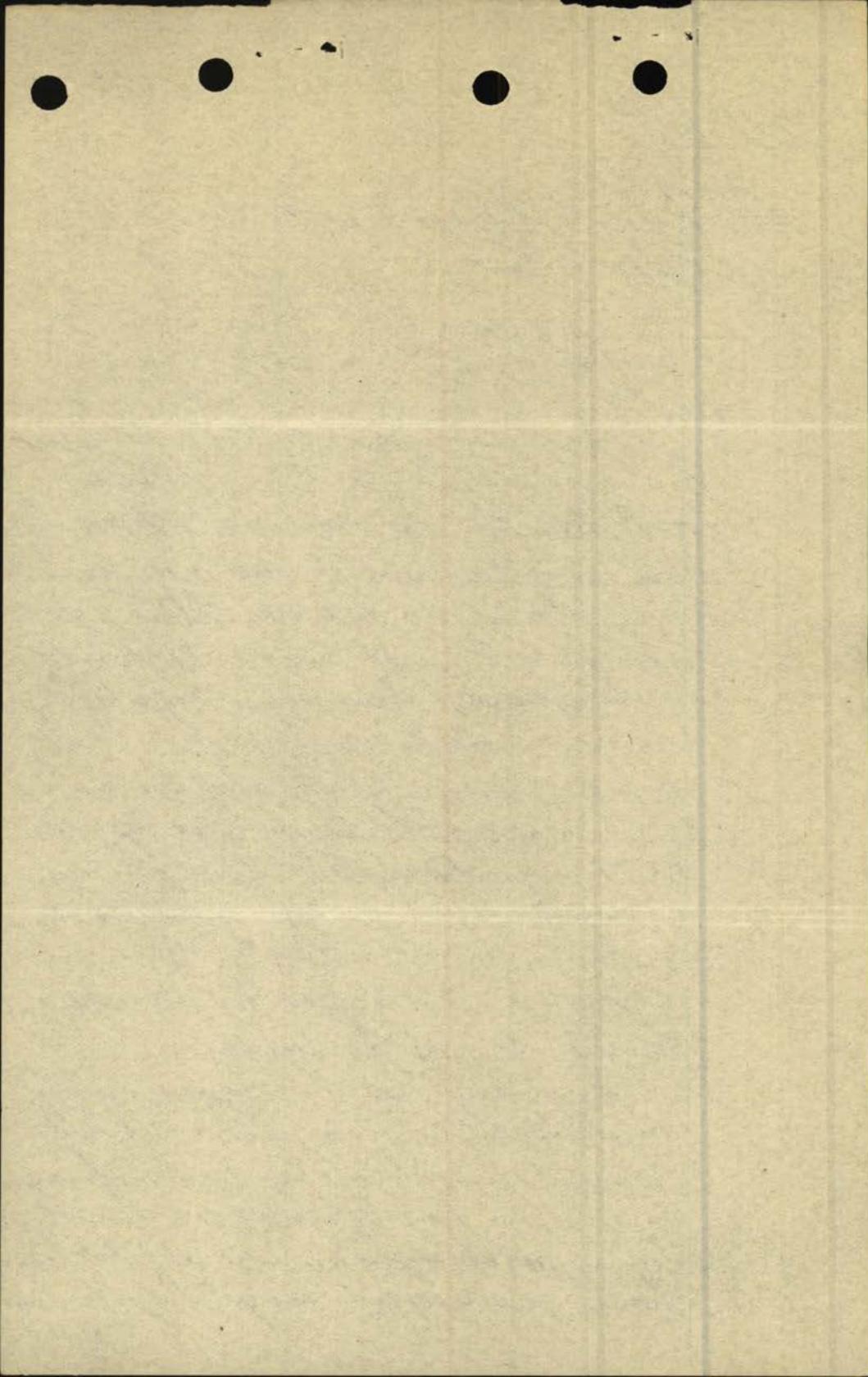
Reverend Hon^{ble} 4 Decembre 1920

N^o Père A. Besseville O.M.M.
Edmonton

N^o Père

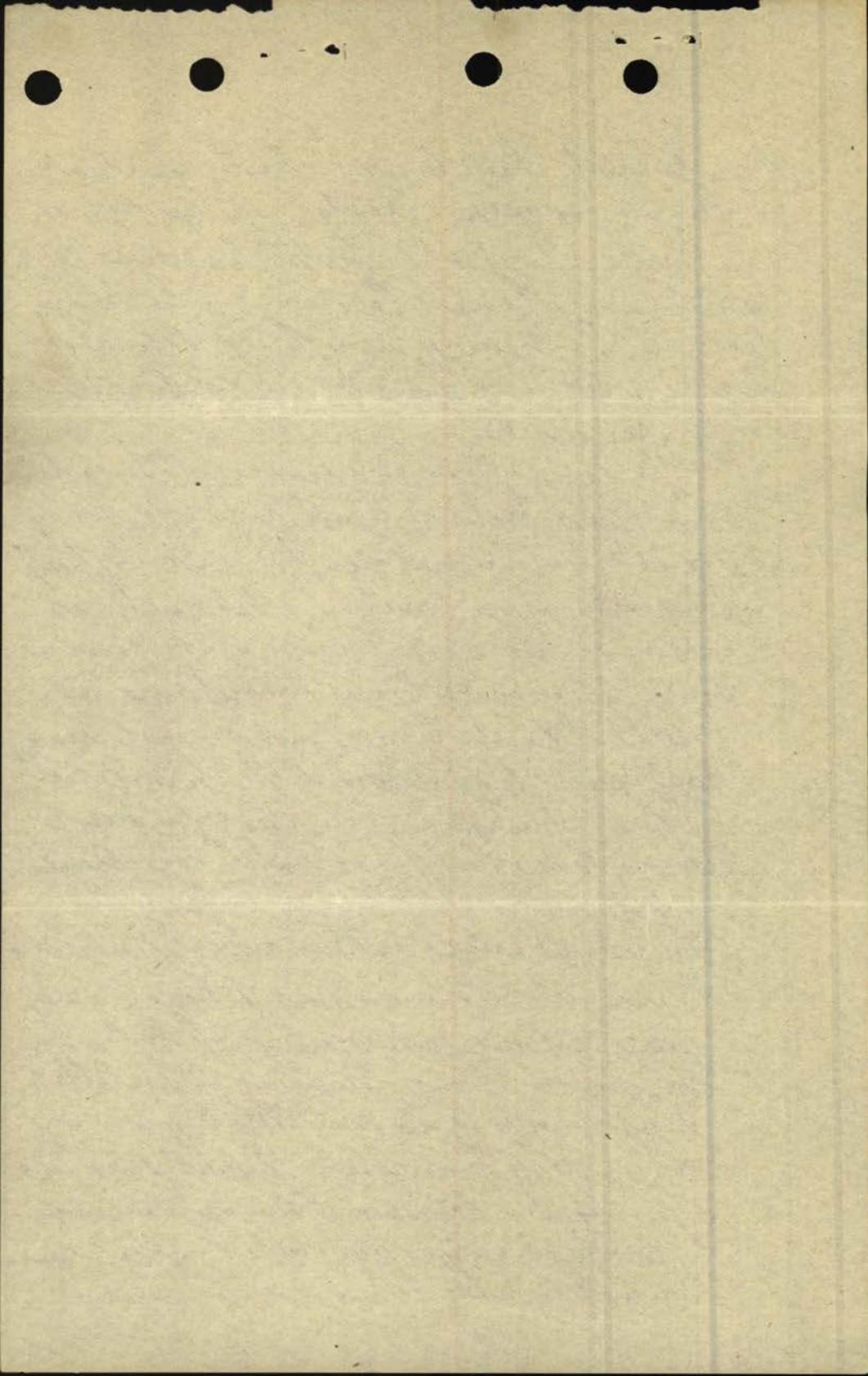
J'espère que notre père An-
gus a passé un examen Suisse
de la faculté de médecine. Ses
meilleurs succès sauront à quoi nous en
tenir. Dans ma dernière lettre je
sais que le père a une certaine
connaissance dans ce qui regarde le
soin des malades. Comme pour le pasteur,
il se fie un peu trop sur ses quelques
connaissances. La femme a essayé de
lui donner des remèdes dans plusieurs
circonstances. Il prétend que ces re-
mèdes lui sont contraires. Donc que
le docteur lui donne les prescriptions
volontaires et qu'il les suive.

Pour ce qui est de sa femme saine
insurrection. Autant fois par écrit le
père se lui donne ce qu'il préfère
également par sentiment au lieu
de me proposer pour éviter les
poursuivances de ce qu'il préfère



Maintenant, peu bien certain, qu'étant
ni dans les grands centres, ni en trouvant
pas tout à Québec. Toutes les veines sont
canadiennes, il nous couvrent à la Cour
Sienne. C'est un peu difficile de leur de
mander de nous donner un ordonnance
à la française.

J'avais espéré me rendre à Edmonton
pour l'installation de notre nouvel arche
vêque, me trouvant seul, il a été difficile
de m'absenter. Surtout plus que nous
avons plusieurs nouveaux diocèses, qui ne
sont pas encore bien accoutumés à
l'Évangile. Il faut éveiller assez rapidement
sans qu'ils se pourraient bien prendre les
chefs de champs. J'aurais cependant
aimé vous voir pour traiter de certaines
questions avec vous, touchant les
voisins et même notre maison. Puisque
l'Église est à Edmonton, j'ai tenu à vous
faire certains remerciements qu'il est bon de
connaître. Dans plusieurs de vos lettres
vous m'avez permis de mettre le pied au
courant de la mission. J'ai vu sous son
que les son carrière j'ai eu de la en
vous tout ce qui pouvait l'instruire en
immuable chez les Indiens. Je ne suis



si mes vues et ma pauvre expérience sont
trop sensées toujours est-il que ces conseils
cependant donnés bien fraternellement et pour
le bien de tous, semblent t'être morts. J'en
deux si ça t'est mes ordinairement je me
contente de voir deux ou trois fois mes vues
après ce je n'y reviens plus. Je sais que tous
nous avons nos défauts, et par conséquent je ne
en sorte de se supporter. Dans nos petites
missions nous n'avons point de conseil. Car
c'est un peu difficile de se le faire remarquer -
La dernière dernière nous avons eu le 11^{id},
de père Corrié. J'avais pu ce jour de voir
le père Auger. Et de lui dire comment il
avait quelque chose contre moi, de que son
vaut il paraissait me contredire. Entre autres
remarque il lui a dit que quelque fois je
certaines choses moi la Chef des autres cela
m'en arrive quelque fois par mégarde de
garder cette chef, mais si la chose bien que
c'est pour l'enjoindre si se servir de ces outils
Il y a certains outils que je garde sans une raison
que se trouve dans le site commune. Et la
raison est que je ne s'en que le bandeau
sur servent. Voici souvent que d'un petit peu
ou se fait les montagnes. De ma nature
je suis par parlant, surtout lorsque l'on
est qu'il s'en

on ne pas toujours quel, un chose se bien interres
saut a ce titre. C'est, en somme, manger peu
autrement on n'aurait de poche d'obliger mes Compagnons
pour a manger trop vite etc. Le vie Cuzco
a besoin de manger l'autre monde. Pour ne pas
le forcer a manger trop vite. Je qu'il le table
quant a son pain. J'entend plus que souvent
je a qu'il y en a la maison, je en attend
de plus semble tre tres cassant. Sans faire
allusion a ce defaut, je n'ai de contracte en
front, je insiste sur la necessite de la patience
avec les indiens - C'est un point absolument
necessaire de on veut faire un, un solera
quelque un autre monde, je n'ai qu'il faut
mener es yeux en esclave, C'est une erreur
de ne pas vous commencent vous même le pays. Les
sage.

avez vous des nouvelles de l'hopital?
Le pays grand sur-mont. Je commencent a voir
un provincial? Si je a pour je n'entend
se monter a l'instinct a part les fets. Je n'ai
de je a, avec un pour faire a l'usage
de l'instinct, et a l'instinct, je n'ai
des de vous, de repit. Je n'ai que la
solente de Dieu a faire.

Je n'ai tout de vous en fait

J. P. P. P.
P. P.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

R.P.
Père Guy
Lac La
Selle

le 10 Novembre 1923.

M^{on} Révérend et bien cher Père Guy,

J'ai lu votre lettre aux membres de mon Conseil. Voici notre avis unanime au sujet de l'école du Lac La Selle: Si le Gouvernement fait à l'heure qu'il est des réparations tant soit peu considérables en faveur de cette école, il est très probable qu'il ne voudra pas en entendre parler avant assez longtemps. Or vous savez que cette école a besoin d'être rebâtie en entier. DE plus il y a là tout un district où faute de local et de conditions favorables, les enfants quittent l'école vers l'âge de 14 ans juste au moment où ils ont le plus grand besoin d'une formation morale forte et suivie; et où ils sont à même d'apprendre la culture et le travail de la ferme. Or l'école du Lac La Selle est l'endroit voulu pour cette oeuvre, à condition que l'on rebâtisse à proximité d'une station de chemin de fer. Dans ces conditions nous pourrions examiner la possibilité de nous charger de la direction de l'école.

Il est donc préférable je crois, d'urger la question dans ce sens- et de ne pas demander des réparations de détail, qui pourraient retarder indéfiniment une oeuvre qui s'impose.

Merci, bien cher Père, des services inappréciables que vous rendez avec tant de talent et de dévouement, à nos écoles indiennes de l'Ouest.

Votre tout dévoué en N.S. et M.I.

F. B. O. M. I.

LE...
...
...

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

certains que nos hommes s'en vont et un peu
à la légère sans ces circonstances, d'un bon ^{un} occasion
lui de braver avec eux. Car c'est agréable de penser
à nos recitaments. Les mes provinces ont été corrigées
cette anomalie. Mon pouvoir est y remédier
Notre che Monsieur Curial et son un vers
hier, il semble s'être arrangé avec la province
à propos de reciter un crime, pour se déchaîner
enfin.

Voilà par où nous que je ne s'en en
répondre à l'Empereur Général. Demandez-moi
un permis de voyage en France. Les que vous
voudrez me le permettre.

Je aurai bien besoin de faire un voyage
à Edimbourg. mon père le moment impossible
de penser. Le Docteur Charles en aura grand
un traitement, mon sœur s'est et ne s'occupent
de la terre. Il ne son de son ouvrage ne l'on
un peu qui consisteront avec chez d'indes
pour quelque temps. Les moments que de parler
Anglais de pourrais rendre service. Ce moment
de ne pas parler Anglais. Sans compter
selon que sur sa mal voyez.

Ces bon motifs s'en enlever un peu
mais pourriez vous m'envoyer le que Messieurs en
un autre.

Un petit souvenir d'un v. a. pour
vous votre bien servent à J. M. S.

L. Gouphard
M.

144

174 Sacred Heart 2 Mars 1932

P. P. H. Grandin, O.M.I.

Le cardinal y sera envoie un exemplaire
 de Memorandum qui se trouve dans le
 Monastere de la Montserrat. On y joint une
 lettre de la dame pour l'abbé de la Montserrat
 avec une copie de son te grand
 sur le sujet. Toute la messe est mentionne
 que la messe sera celebrer par le
 prestre de la Montserrat. On y joint
 en outre une copie de la lettre au
 Cardinal.

Je vous prie de lui remettre
 les deux lettres. Je vous prie de lui
 dire que pour le moment on ne peut
 pas venir à la messe à la messe
 infirmité. Je vous prie de lui
 dire que la messe sera celebrer
 par le prestre de la Montserrat.

La messe sera celebrer par le
 prestre de la Montserrat. On y
 joint une copie de la lettre au
 Cardinal. Je vous prie de lui
 dire que pour le moment on ne
 peut pas venir à la messe à la
 messe infirmité. Je vous prie de
 lui dire que la messe sera
 celebrer par le prestre de la
 Montserrat.

Le prestre de la Montserrat
 sera envoie un exemplaire
 de la lettre au Cardinal. Je
 vous prie de lui dire que pour
 le moment on ne peut pas
 venir à la messe à la messe
 infirmité. Je vous prie de
 lui dire que la messe sera
 celebrer par le prestre de la
 Montserrat.

Vous voyez en cet instant
 que tout est en train de
 se faire. Je vous prie de
 lui dire que pour le moment
 on ne peut pas venir à la
 messe à la messe infirmité.
 Je vous prie de lui dire que
 la messe sera celebrer par
 le prestre de la Montserrat.

afin que l'on ne puisse pas les forcer à venir en cette
école - Je ne vois pas pourquoi les enfants, quel qu'ils soient
s'ajoutent à la loi, peuvent être admis à cette école.
Je ne me suis pas le souvenir à l'égard -

IV. On nous dit que les enfants doivent suivre la
religion de leurs parents. On dit même venir à l'école
de leur croyance. Comment a-t-il alors, qu'un
enfant (le plus protestant) de la ville d'Amsterdam
catholique, ainsi que les autres enfants, excepté celui en
question, ont été envoyés à l'école de Rotterdam?
Je ne cherche nullement à découvrir les enfants
de la famille protestante. Seulement il me semble
que c'est le devoir de tout père, à ce que ses
enfants baptisés catholiques suivent la volonté de
leurs parents, soient instruits dans leur religion.
L'ayant vu que le Doy est tout à fait neutre
et impartial en fait de religion. Je pense
il me semble qu'il ne le montre pas -

21 Un enfant catholique peut être par ses grands
parents protestant. La mère en mourant y laisse
par écrit sa volonté bien formelle que son enfant
soit élevé catholique. Le père vivant encore est égale-
ment catholique. Il a fait plusieurs instances pour
que son enfant soit placé ici à la garde des Sœurs
marchant pour son éducation attendent que l'école
méthodiste de M. A. B. L. soit bâtie pour l'y envoyer
M. L'ayant connu ces faits. Pourqu'on lui en
apprenne la somme. C'est raisonnable. Sa
vère de l'enfant. Le seul et unique son
enfant.

Memories

10 Depuis plusieur ans nous sommes en pourparlers avec l'agent de la reserve pour faire admettre en notre ecole deux enfants baptises catholiques. Les parents sont protestants - Dans la famille de Janny Cardinal pres des enfants en question, 5 enfants ont ete baptises catholiques, deux sont morts. Le pere de ces enfants veut se placer ses enfants a notre ecole par travers l'agent. Per Janny bien ouvertement, qui dit pour qu'il place ces enfants chez nous. J'ai dit on ne les donnera point de reserve; mais une main apres l'agent dit une chose et me dit que je gardais les enfants volontairement contre les reglements de Departement. Pour le moment je n'ai point d'enfant protestant a l'ecole. J'aurais pu Janny Cardinal a placer ces enfants ici, du reste dans le bois, comme catholiques et du reste de l'ecole - Voila quinze jours j'ai voyagé la famille de Janny et l'agent. Elles me firent savoir que l'agent n'aurait devant que ces enfants n'auraient ete admis a notre ecole. Parce que le parent de chacun protestant, ne ferait mourir le pere qui me regardait - Je ne veux pas retirer mes enfants de votre ecole du reste je leur en ce qui doit etre catholique. Je n'en ai vu un garçon baptise cath - Les quel sera bien si on le place en de vos écoles. Que faire sans ce cas? D'autres protestants m'ont demandé de placer leurs enfants ici. Mais comme mes enfants sont protestants je le leur refuse.

2. Dans quelques familles protestantes, nous avons des enfants baptises catholiques. Lors du baptême les parents ont promis de faire élever ces enfants catholiques. Mais après les reglements du depart. les parents ne pouvaient tenir leurs promesses.

LII Sur notre reserve il y a une école protestante tenue par le ministre lui même. Plusieurs de nos enfants catholiques fréquentent cette école leur nom y sont écrits. Les parents y envoient leurs enfants

Oblats Fathers
Sacred Heart, Alberta

Révérend et cher Père Provincial

Sous ce pli je vous envoie la réponse défavorable
du Département indien à ma demande. Copie:

" I have your letter of the 23rd ultimo, with
" reference to the need for a new main
" building at the Blue Quills Indian Residential
" school. I regret that I cannot give you
" a hopeful answer because of the many
" pressing claims on the appropriation for Indian
" Education. The Department is trying to replace
" the worn out and inadequate buildings as rapidly
" as possible, but no promise can be made at the present time.
" There has been some correspondence relative to adding small
" buildings to the present equipment, but such an arrangement
" is considered unwise, especially when a new main building
" is not yet in sight. "

Signed Duncan C. Scott
Deputy Superintendent General

Je suis porté à croire qu'ayant fait passer ma requête par l'agent,
celui-ci ne l'a point recommandée. L'a expédié à M. Graham lequel
avait déjà échoué notre plan d'avoir le bâtiment d. l'opération.

J'espère que vous essaieriez d'instituer pour décider le Département à nous aider
pour pouvoir recevoir un plus grand nombre d'enfants à l'école.

Votre tout dévoué en D. S. & A. W. V. G. Lablondre p.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

LJC
M^{re}

1924

Extrait final de la chronique de février du Journal Cris d'Hobbema
J'ai appris dernièrement qu'on a demandé aux Indiens du Lac
La Selle leur consentement pour faire la vente d'une partie de leur réserve.
Presq On leur a promis de leur donner d'abord cent piastres
par tête, et puis un gros montant après l'arpentage. «Promesse!!
promesse qui est un mensonge effronté, si l'on fait parler bien franchement.
Les Indiens de là-bas ont été bien avisés. Presque tous ont refusé d'y consentir.
«Bravo!... Mais bientôt on fera en sorte que vous soyez malheureux et
«dans le besoin, alors dans cet état de détresse on vous questionnera
«doucement, tranquillement. Veillez à être prudents.... »

Si le Département indien promet quelque chose verbalement, probablement
il ne tiendra pas parole; mais si ce qui est promis est rédigé dans un
document légal, alors il est tenu d'acquiescer cette promesse telle qu'elle est écrite.
Mais pourquoi vous presser? Dans dix ans d'ici, au lieu d'une dizaine de piastres l'acre, on vous
payera quinze piastres l'acre ou davantage. Voilà ce que je pense; d'autres pensent
différemment. Mais maintes fois déjà j'ai vu que dans ces transactions on a trompé l'Indien
on lui a volé effectivement son terrain. Puisse-t-il ne pas en être ainsi....

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

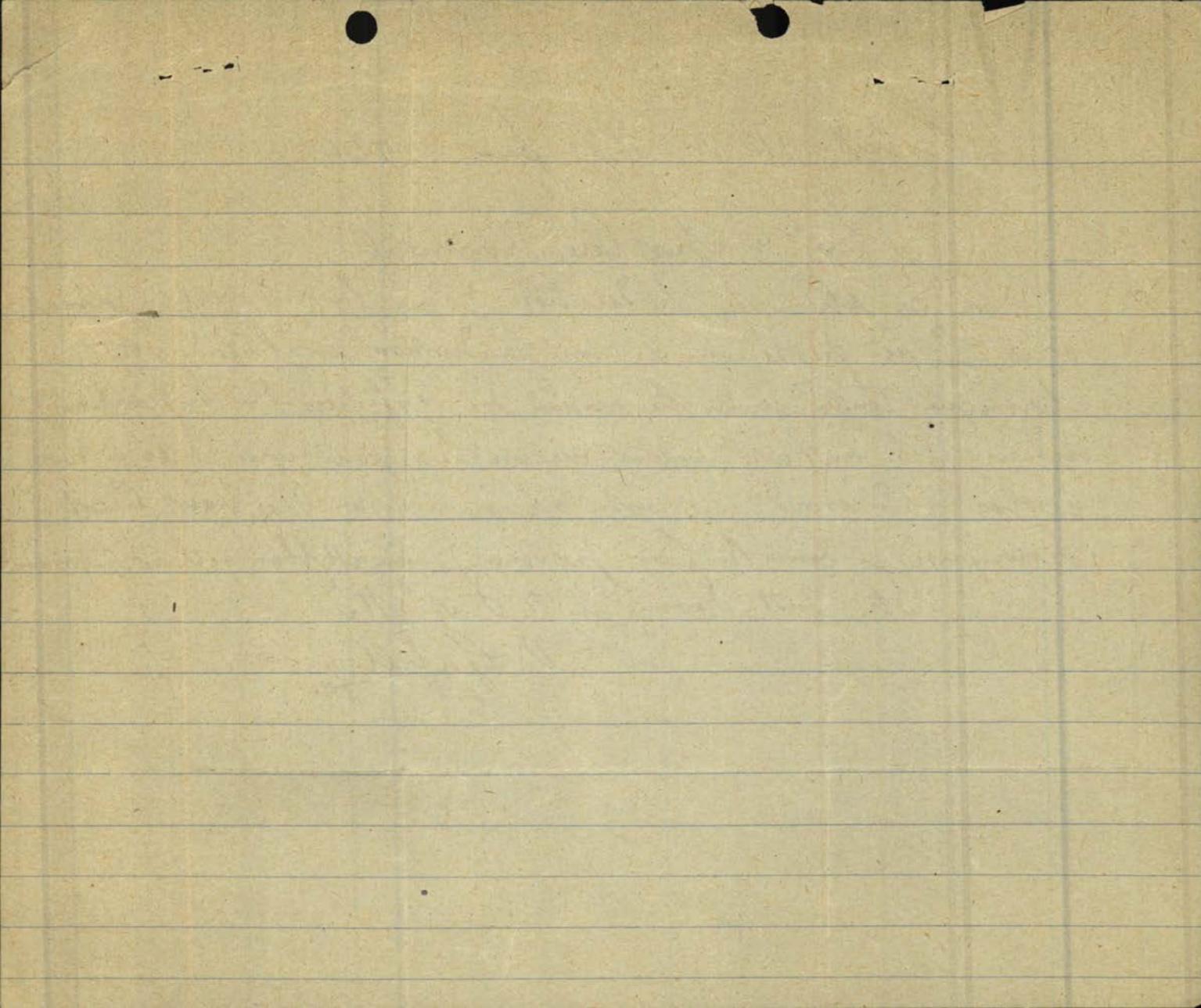
ACC. 71220

Sacred Heart 27 février 1924

Rev. et cher Père Provincial

Sous ce pli la traduction d'un fait divers du journal
cris. J'ai pensé que si une traduction anglaise de cette
chronique tombe entre les mains des officiers du Département
indien il n'en peut résulter aucun bien pour nous et pour nos
écoles indiennes. A votre administration j'y voit. C'est
pourquoi je vous la fais parvenir. J'envoie à Hobbsma 99 chose à imprimer
Votre tout dévoué M. S. et M. J.

V. Gabillon
son fr.





SCHOLASTICATE OF MARY IMMACULATE

9948, 110th. STREET,

EDMONTON - ALBERTA

L. J. C. et M. I.

12 avril 1924

Au Rév. Père F. Blanchin O.M.S.
Provincial

Révérend et bien cher Père

Il n'ayant pas de local suffisant pour les enfants qui vont se présenter à l'école du Sacré Cœur sur la réserve du Lac la Pêche nous avons fait des démarches pour que le Gouvernement nous cède gratis une bâtisse (ancienne résidence de l'opérateur) en bonne condition, et qu'il s'agirait de faire transporter chez nous à cinq milles d. distance pour en faire notre résidence. Et dans le cas d'une réponse affirmative nous céderions notre ~~actuelle~~ résidence actuelle pour y loger les garçons sous la surveillance du père Barreau. Dans le cas d'une réponse négative, je crois que nous pourrions quand même le premier étage presque en entier, en nous réservant le rez d. chaussée pour notre usage. Rev. Supérieur verrait à y installer un système de chauffage à air chaud.

MADE IN U.S.A.
BOND



(Suite)

Elle verrait à y faire les autorisations nécessaires

Dans le cas d'une réponse affirmative du Gouvernement, j viens vous demander l'autorisation de faire les dépenses voulues pour transporter la dite bâtisse et les transformations nécessaires pour en faire une bonne résidence. Un fier ouvrier se vous pourriez nous en citer un (ou même deux) nous rendrait grand service

Votre tout dévoué en N S A M I Y

V. Gabillon
om i pr.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
VICTORIA

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 7/220

R. B.
Gabillon
fatigue

le 7 Mars 1924.

Mon bien cher Pere Gabillon,

Je vous remercie de m'avoir communiqué l'article du Pere Moulin au sujet du Lac La Selle. J'avertis le Pere d'être plus prudent dans ces questions épineuses. Je regrette infiniment de n'avoir personne pour vous remplacer pour le moment. Et il me coûterait beaucoup de mettre à votre place un Pere qui ne saurait pas conserver la vigoureuse impulsion que vous avez donnée à cette oeuvre. Mais puisque le Docteur affirme que le repos ne presse pas et que c'est avant tout une question de régime, je vous demanderai d'insister auprès des Soeurs pour qu'on vous donne ce régime exactement comme le médecin le demande, et de plus ne faites que l'indispensable pendant que vous êtes au régime. J'espère que le Bon Dieu vous donnera la force suffisante. Même lorsque je pourrai trouver quelqu'un pour vous remplacer, je ne pourrai pas vous permettre d'aller soit à Sechelt soit à North Vancouver où vous vous trouveriez fatalement impliqué dans les difficultés qui existent entre les Soeurs et nos Peres de ces deux missions. Et nous ne devons nous mêler en rien à ces troubles.

Bon courage cher Pere. Présentez mes saluts au cher Pere Pratt.

Votre tout dévoué en N.S. et M.I.

T-B.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC.